

CRÉDIT MUTUEL CENTRE EST EUROPE, SUD-EST (22 octobre 2004)

Brochure : 3323, IDCC : 2450



Ce document n'est pas une version officielle, il est issu des informations de la base KALI de Legifrance (Journal Officiel). En cas de doute ou de litige, consultez le texte officiel.

Date de génération

05/05/2012

Sommaire

<u>Convention collective du personnel du Crédit mutuel Centre Est Europe, Sud-Est du 22 octobre 2004</u>	6
<u>Texte de base</u>	6
<u>Convention collective du personnel du Crédit mutuel Centre Est Europe, Sud-Est du 22 octobre 2004</u>	6
<u>Chapitre Ier Dispositions générales</u>	6
<u>Champ d'application</u>	6
<u>Durée</u>	6
<u>Révision de la convention</u>	6
<u>Dénonciation de la convention</u>	6
<u>Adhésion à la convention</u>	6
<u>Chapitre II Droit syndical</u>	6
<u>Liberté syndicale</u>	6
<u>Représentation syndicale. - Délégués syndicaux</u>	6
<u>Chapitre III Institutions représentatives du personnel</u>	6
<u>Délégués du personnel et comité d'entreprise</u>	6
<u>Comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT)</u>	6
<u>Chapitre IV Commission paritaire du Crédit mutuel Centre Est Europe, Sud-Est</u>	6
<u>Composition</u>	6
<u>Délégation patronale</u>	6
<u>Délégation salariale</u>	6
<u>Présidence</u>	6
<u>Compétences</u>	6
<u>Fonctionnement</u>	6
<u>Indemnisation des salariés participant aux réunions de la commission paritaire</u>	6
<u>Chapitre V Principes généraux et déontologie</u>	6
<u>Liberté d'opinion et d'expression</u>	6
<u>Non-discrimination et égalité professionnelle</u>	6
<u>Déontologie</u>	6
<u>Secret professionnel et activité extra-professionnelle</u>	6
<u>Chapitre VI Contrat de travail : embauché. - Période d'essai</u>	6
<u>Embauche</u>	6
<u>Formation professionnelle</u>	6
<u>Mobilité</u>	6
<u>Chapitre VII Rémunération du travail. - Classification Gestion des ressources humaines</u>	6
<u>Grille de classification. - Niveaux de fonctions et fourchettes de rémunérations</u>	6
<u>Détermination et versement des salaires</u>	6
<u>Evolution salariale</u>	6
<u>Evolution professionnelle</u>	6
<u>Bilan personnalisé</u>	6
<u>Egalité professionnelle</u>	6
<u>Chapitre VIII Dispositions spécifiques aux directeurs et aux directeurs adjoints d'unité d'exploitation (CCM)</u>	6
<u>Classement des unités d'exploitation</u>	6
<u>Fonctions</u>	6
<u>Recours auprès de la commission paritaire définie au chapitre IV</u>	6
<u>Evolution professionnelle des directeurs, directeurs adjoints et gestionnaires de caisse</u>	6
<u>Chapitre IX Primes et indemnités diverses</u>	6
<u>Primes exceptionnelles</u>	6
<u>Prime enfant</u>	6
<u>Prime de transport</u>	6
<u>Indemnité de crèche et de garde</u>	6
<u>Prime de mariage</u>	6
<u>Prime d'examen</u>	6
<u>Médaille d'honneur du travail</u>	6
<u>Chapitre X Epargne salariale</u>	6
<u>Participation. - Intéressement et plan épargne</u>	6

<u>Chapitre XI Horaire de travail</u>	6
<u>Durée du travail</u>	6
<u>Heures supplémentaires</u>	6
<u>Chapitre XII Vacances et congés</u>	6
<u>Droit aux congés payés</u>	6
<u>Période de prise des congés payés</u>	6
<u>Fractionnement des congés</u>	6
<u>Rappel pendant les congés</u>	6
<u>Congés payés des salariés à temps partiel</u>	6
<u>Congés pour événements exceptionnels ou familiaux</u>	6
<u>Dispositions diverses</u>	6
<u>Congés sans solde</u>	6
<u>Congé de maternité</u>	6
<u>Congé d'adoption</u>	6
<u>Congé parental d'éducation</u>	6
<u>Congés pour enfant malade</u>	6
<u>Absence non rémunérée en cas de maladie grave</u>	6
<u>Congé de paternité</u>	6
<u>Absence non rémunérée pour cure thermique</u>	6
<u>Congés divers</u>	6
<u>Chapitre XIII Maladie</u>	6
<u>Justification et contre-visite</u>	6
<u>Reprise du travail</u>	6
<u>Chapitre XIV Discipline et sanctions</u>	6
<u>Sanctions</u>	6
<u>Chapitre XV Commission de recours interne</u>	6
<u>Saisine</u>	6
<u>Composition de la commission de recours interne</u>	6
<u>Présidence</u>	6
<u>Le secrétariat de la commission</u>	6
<u>Convocation</u>	6
<u>Réunion et délibération</u>	6
<u>Temps passé en réunion</u>	6
<u>Effets de la saisine</u>	6
<u>Chapitre XVI Rupture du contrat de travail pour motif non disciplinaire</u>	6
<u>Licenciements</u>	6
<u>Indemnité conventionnelle de licenciement</u>	6
<u>Licenciement pour motif économique</u>	6
<u>Préavis réciproque</u>	6
<u>Chapitre XVII Retraite</u>	6
<u>Cessation des fonctions</u>	6
<u>Prime de départ à la retraite à l'initiative du salarié</u>	6
<u>Régime de retraite supplémentaire</u>	6
<u>Chapitre XVIII Prévoyance</u>	6
<u>Régime de prévoyance collective</u>	6
<u>Chapitre XIX Dispositions diverses</u>	6
<u>Dépôt de la convention</u>	6
<u>Date d'effet</u>	6
<u>Textes Attachés</u>	6
<u>Annexe I - Entreprises concernées</u>	6
<u>classification des fonctions</u>	6
<u>Répertoire des fonctions exercées dans les caisses de Crédit mutuel</u>	6
<u>Dispositions spécifiques aux directeurs et aux directeurs adjoints</u>	6
<u>Répertoire des fonctions exercées dans les autres organismes</u>	6
<u>Critères de classification des fonctions d'experts et de responsables d'activité</u>	6
<u>Grille de rémunérations</u>	6
<u>Congés des salariés à temps partiel</u>	6
<u>Mise en place de la convention (Centre Est Europe, Sud-Est)</u>	6
<u>Préambule</u>	6

<u>Adaptation et champ d'application de la convention collective</u>	6
<u>Portée du champ d'application de la convention collective</u>	6
<u>Information des salariés</u>	6
<u>Formalités de dépôt</u>	6
<u>Annexe</u>	6

Cet exemplaire de la convention collective que vous recherchez vous est gracieusement offert par eCoco.

Pour activer les liens vers les articles de la convention ou vers les codes, imprimer le texte, obtenir la définition des sigles, utiliser les index thématiques, alphabétiques ou chronologiques, vous avez le choix entre deux produits :

* Acheter la version complète de la convention collective : [cliquez ici](#) (prix : 2 € max TTC)

* Acheter un abonnement annuel à la version complète : [cliquez ici](#) (prix : 10 € TTC)

Voici un résumé des points forts de nos conventions collectives :

Pour trouver les informations recherchées	Pour améliorer la lecture du texte		
 <p>Index thématique</p> <ul style="list-style-type: none">Champ d'applicationCongés annuelsCongés exceptionnels	<p>L'index thématique vous permet de retrouver rapidement votre sujet d'intérêt sans effectuer de recherche dans le texte de la convention collective.</p>	 <p>l'entreprise.</p> <p>Le préavis donne droit au salarié de l'article 16.</p> <p>Le salarié sera payé au prorata du te</p>	<p>Des liens permettent d'accéder directement aux articles qui sont cités dans la convention collective.</p>
 <p>Salaires</p> <ul style="list-style-type: none">nationalETAMAvenant relatif aux salaIngénieurs et cadres	<p>Les articles concernant un thème sont regroupés.</p>	 <p>ale 1967-12-16, en vigueur le 1er janvier 1988, é</p> <p>dans la situation juridique de l'employé la modification subsistent entre le no</p> <p>l'article L. 122-12 du code du travail.</p>	<p>Les liens vers les articles de code vous permettent de lire directement le texte référencé.</p>
 <p>Index alphabétique</p> <ul style="list-style-type: none">ABBénéficiaires du régime...Rilan de compétences fa	<p>Tous les articles sont répertoriés dans un index alphabétique permettant de les retrouver rapidement.</p>	 <p>généralistes ou cadres, ni des dispositions c</p> <p>classification E.T.A.M., les titulaires des c</p> <p>ssus, lorsqu'ils n'occupent pas aux term</p> <p>uvre des connaissances correspondant</p>	<p>La définition des sigles utilisés dans le texte s'obtient en cliquant directement sur le sigle.</p>
 <p>Liste chronologique des textes</p> <ul style="list-style-type: none">15 Décembre 1987 : Accord15 Décembre 1987 : Conven15 Décembre 1987 : Protoc15 Décembre 1987 : Diction	<p>Les dates des textes sont ordonnées afin de retrouver un texte en fonction de sa date de signature.</p>	 <p>Convention collective national</p> <ul style="list-style-type: none">Textes du BOCCAccord du 13 décembre 20Accord du 11 décembre 20	<p>Les textes signés par les partenaires sociaux mais qui n'ont pas encore été intégrés dans la convention collective sont directement consultables.</p>

L'équipe eCoco vous remercie pour l'intérêt que vous apportez à nos produits.

Pour nous contacter : [cliquez ici](#)

Le plan de la convention collective que vous recherchez vous est présenté ci-dessus : [cliquez ici](#).

Pour obtenir **gratuitement** plus d'informations concernant cette convention collective : [cliquez ici](#)

* Acheter la version complète de la convention collective : [cliquez ici](#) (prix : 2 € max TTC)

* Acheter un abonnement annuel à la version complète : [cliquez ici](#) (prix : 10 € TTC)

Voici un résumé des points forts de nos conventions collectives :

Pour trouver les informations recherchées	Pour améliorer la lecture du texte		
 <p>Index thématique</p> <ul style="list-style-type: none">Champ d'applicationCongés annuelsCongés exceptionnels	<p>L'index thématique vous permet de retrouver rapidement votre sujet d'intérêt sans effectuer de recherche dans le texte de la convention collective.</p>	 <p>l'entreprise.</p> <p>Le préavis donne droit au salarié de l'article 16.</p> <p>Le salarié sera payé au prorata du te</p>	<p>Des liens permettent d'accéder directement aux articles qui sont cités dans la convention collective.</p>
 <p>Salaires</p> <ul style="list-style-type: none">nationalETAMAvenant relatif aux salaIngénieurs et cadres	<p>Les articles concernant un thème sont regroupés.</p>	 <p>ale 1987-12-16, en vigueur le 1er janvier 1988, é</p> <p>dans la situation juridique de l'employ</p> <p>la modification subsistent entre le no</p> <p>l'article L. 122-12 du code du travail.</p>	<p>Les liens vers les articles de code vous permettent de lire directement le texte référencé.</p>
 <p>Index alphabétique</p> <ul style="list-style-type: none">ABBénéficiaires du régime (Rilan de compétences (a	<p>Tous les articles sont répertoriés dans un index alphabétique permettant de les retrouver rapidement.</p>	 <p>généralistes ou cadres, ni des dispositions c</p> <p>classification E.T.A.M., les titulaires des c</p> <p>ssus, lorsqu'ils n'occupent pas aux term</p> <p>uvre des connaissances correspondant</p>	<p>La définition des sigles utilisés dans le texte s'obtient en cliquant directement sur le sigle.</p>
 <p>Liste chronologique des textes</p> <ul style="list-style-type: none">15 Décembre 1987 : Accord15 Décembre 1987 : Conven15 Décembre 1987 : Protoc15 Décembre 1987 : Protoc	<p>Les dates des textes sont ordonnées afin de retrouver un texte en fonction de sa date de signature.</p>	 <p>Convention collective national</p> <p>Textes du BOCC</p> <ul style="list-style-type: none">Accord du 13 décembre 20Accord du 11 décembre 20	<p>Les textes signés par les partenaires sociaux mais qui n'ont pas encore été intégrés dans la convention collective sont directement consultables.</p>

L'équipe eCoco vous remercie pour l'intérêt porté à ses produits.

Pour nous contacter : [cliquez ici](#)